

SECURITE INCENDIE UTILISATION DES EXTINCTEURS

CONTENUS DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

▶ Le feu

Le triangle du feu

Classification : Feux de classe A - Feux de classe B - Feux de classe C - Feux de classe D

La combustion des solides, liquides, gaz.

La propagation du feu. Les fumées.

Les agents extincteurs adaptés aux produits à traiter.

▶ Le matériel de lutte contre l'incendie

Extincteurs - Robinet d'Incendie Armé - Colonnes sèches et humides - Extinctions automatiques : eau, gaz.

L'ORGANISATION DE LA LUTE CONTRE LE FEU

Les textes réglementaires applicables à l'entreprise.

Les rôles des responsables et des intervenants.

La mission de l'ÉQUIPE D'INTERVENTION, ses actions.

Conduire le personnel non affecté à l'intervention.

Les consignes générales et particulières : ERP & IGH.

La signalisation sonore et visuelle.

PARTIE PRATIQUE

La partie pratique s'effectue sur vos installations, veillez à prévoir une zone dégagée et sécurisée.

▶ Matériel nécessaire

1 extincteur CO2 de 2 kg pour 2 personnes, 1 extincteur à eau 6 kg pour 3 personnes, un bac pouvant contenir 20 l de gasoil...

Prévoir suffisamment de papiers, chiffons et bois en fonction du nombre de participants.

▶ Applications pratiques

▶ Méthodes d'extinction - Exercices d'intensité sur feux réels avec manipulation d'extincteurs mobiles.

Public visé par la formation

Tout salarié de l'établissement. Membres des équipes de sécurité. Toute personne chargée d'intervenir lors d'un début d'incendie.

Pré-requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication du médecin du travail.

Objectifs de la formation

Sensibiliser le personnel au risque incendie sur son poste de travail. A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de donner l'alerte et d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie et d'éteindre un début d'incendie.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie pratique » est la modalité choisie.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de formation.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 03 heures 30 à 07 heures

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie...

* Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable

Dates : intra : à définir

Groupe de 1 à 8 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail (*expérience dans le domaine : minimum 6 ans*),

Tarifs : sessions intra uniquement - nous consulter

Contact : 04 92 12 01 06
iftsformation@wanadoo.fr